



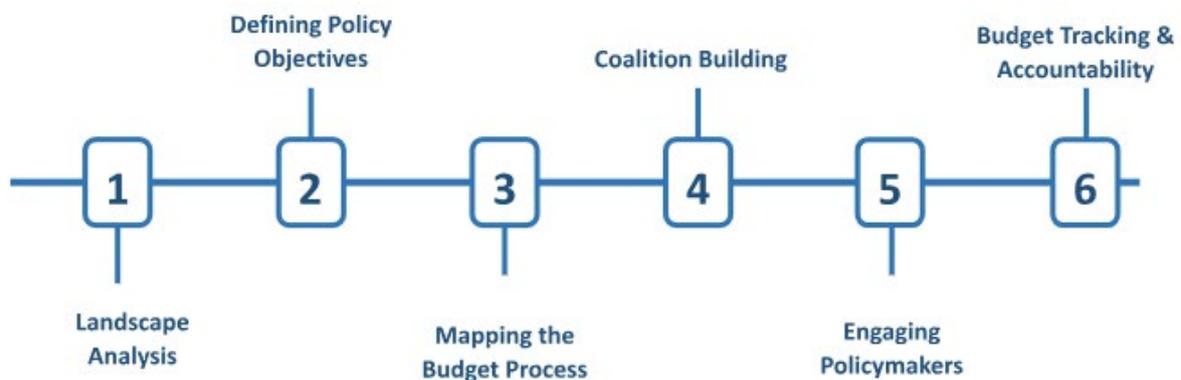
## Guide de plaidoyer budgétaire

Influencer les politiques et les pratiques budgétaires du gouvernement est un moyen efficace d'aborder les questions et les défis liés à la survie de l'enfant. La communauté de la survie de l'enfant peut demander au gouvernement de rendre des comptes sur la mise en œuvre de programmes et de politiques visant à mettre fin aux décès évitables d'enfants.

Les budgets sont un outil important que les gouvernements nationaux et infranationaux utilisent pour prendre des décisions qui reflètent leurs priorités sociales et économiques. Cet outil reflète l'engagement du gouvernement à réaliser les ODD et d'autres engagements essentiels qui répondent aux besoins de la population. Les décisions que prennent les gouvernements pour le financement des politiques, des programmes et des services ont un impact direct sur les efforts visant à mettre fin aux décès évitables d'enfants. Ces décisions de financement affectent la santé des enfants, notamment la vaccination, la nutrition, les soins curatifs et le développement.

Les budgets gouvernementaux devraient planifier, chiffrer et financer les interventions qui accélèrent la survie des enfants aux niveaux national, infranational et international.

Des étapes et des outils clés permettent d'orienter la planification et la mise en œuvre d'une campagne de plaidoyer en faveur d'un financement plus important pour la survie de l'enfant.



Outil	Objectif
1. Analyse du paysage	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une analyse du paysage évalue le contexte national ou local afin de comprendre les changements nécessaires en matière de politique de santé infantile et la stratégie de plaidoyer pour atteindre l'objectif politique. L'analyse prend en considération les situations nationales ou locales en matière de santé infantile, notamment la vaccination, la nutrition, la protection sociale, la qualité des services de santé infantile et les pratiques culturelles.</li><li>• L'analyse comprend la cartographie des principales parties prenantes de la santé infantile, de l'environnement politique, des cadres juridiques, des capacités de plaidoyer de la société civile et de la présence des médias. L'évaluation doit permettre de saisir les attitudes du public, d'identifier les principaux décideurs et d'évaluer l'environnement sociopolitique.</li></ul>



## Boîte à outils de l'action pour la survie de l'enfant

	<ul style="list-style-type: none"><li>● L'analyse du paysage doit commencer par une étude documentaire des informations existantes afin d'en savoir plus sur la hiérarchisation des priorités nationales ou locales en matière de santé infantile et sur les possibilités de changement en tenant compte des ressources pertinentes.</li></ul>
2. Définition des objectifs politiques	<ul style="list-style-type: none"><li>● Chaque campagne de plaidoyer a un objectif spécifique de santé infantile, tel que « l'augmentation du financement pour la vaccination, la nutrition et les services de santé ». Les objectifs politiques de la campagne décrivent les changements politiques nécessaires pour atteindre cet objectif.</li><li>● Une campagne réussie commence par des objectifs clairs, spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps (SMART). Les objectifs doivent être liés aux changements politiques et aux données probantes existantes et être éclairés par une analyse du paysage. Idéalement, l'objectif politique répond à une lacune dans le financement ou l'environnement politique existant et fournit une solution fondée sur des données probantes.</li></ul>
3. Cartographie du processus budgétaire	<ul style="list-style-type: none"><li>● Il s'agit de cartographier le processus que les gouvernements nationaux ou locaux suivent lors de la création des budgets (phase pré-budgétaire, phase de préparation du budget, phase de soumission du budget exécutif à l'assemblée législative, phase d'approbation du budget et phase de mise en œuvre) ainsi que les dates et les acteurs associés à chaque étape.</li><li>● La cartographie identifie les décideurs essentiels au sein des organes gouvernementaux qui sont responsables des différentes étapes du processus budgétaire. Pour chaque décideur, il convient de se poser la question suivante : « Qu'est-ce que j'y gagne ? » En d'autres termes, en quoi le fait de soutenir les investissements dans la santé infantile correspond-il à leurs valeurs, à leurs intérêts ou à leurs objectifs politiques ?</li></ul>
4. Création d'une coalition	<ul style="list-style-type: none"><li>● Travailler au sein d'une coalition ou d'un partenariat avec d'autres personnes est le meilleur moyen de démontrer que l'on soutient les objectifs de la politique de santé infantile. La nature de l'engagement peut varier en fonction de l'objectif politique.</li><li>● Les coalitions peuvent être structurées et se poursuivre indéfiniment ou prendre fin après une étape spécifique.</li><li>● Les coalitions composées de la communauté de la survie de l'enfant et d'autres ONG contribueront à maintenir la santé de l'enfant au premier plan du discours public et politique en :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Générant une dynamique sociale</li><li>○ Assurant une couverture médiatique du sujet par le biais de communiqués de presse et d'articles d'opinion, d'invitations de journalistes à assister à des événements de campagne et d'autres activités</li></ul></li></ul>



## Boîte à outils de l'action pour la survie de l'enfant

	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Renforçant la sensibilisation des parties prenantes et en faisant entendre les messages relatifs à la survie de l'enfant</li><li>○ Coordonnant la contribution des parties prenantes à la législation en préparation et aux plans de développement de la santé publique</li><li>○ Fournissant une assistance technique et des arguments aux décideurs politiques.</li></ul>
5. Engagement des décideurs politiques	<ul style="list-style-type: none"><li>● Un engagement régulier auprès des leaders politiques permet de renforcer le discours, d'instaurer la confiance et de renforcer la volonté politique d'une action gouvernementale pour atteindre l'objectif de la politique de santé infantile. Cela peut se faire comme suit :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Obtenir des engagements fermes de la part des responsables politiques pour soutenir le financement de la santé infantile lors d'événements et faire connaître leurs déclarations publiques.</li><li>○ Identifier et inviter les responsables gouvernementaux à se faire les champions de la survie de l'enfant.</li><li>○ Partager du matériel pédagogique, des rapports, des fiches d'information et des prises de position contenant des données pertinentes et des arguments pour aider les dirigeants politiques à plaider en faveur de la survie de l'enfant.</li><li>○ Organiser des forums éducatifs, des débats d'experts, des conférences et des tables rondes politiques pour les pouvoirs publics, les entités non gouvernementales et d'autres parties prenantes afin de promouvoir l'action, d'élever la discussion et de renforcer le discours.</li><li>○ Témoigner devant des commissions législatives et autres forums politiques et coordonner la participation des ONG aux sessions dirigées par le gouvernement.</li><li>○ Solliciter la participation des ONG à des comités d'experts intersectoriels afin de les conseiller sur l'élaboration des politiques et de promouvoir un processus gouvernemental inclusif.</li><li>○ Fournir des conseils d'experts et une assistance technique pour l'élaboration des politiques.</li></ul></li></ul>
6. Suivi du budget et redevabilité	<ul style="list-style-type: none"><li>● Une fois le budget adopté, les allocations budgétaires doivent faire l'objet d'un suivi afin de s'assurer que les ressources allouées sont décaissées de manière efficiente et que le processus budgétaire est assorti de redevabilité. Cela suppose un processus transparent,</li></ul>



	<p>l'établissement de rapports en temps voulu et l'absence de processus lourds qui retardent ou empêchent le déblocage des fonds alloués.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le décaissement inefficace des fonds alloués est un obstacle courant à l'amélioration des programmes. La communauté de la survie de l'enfant peut promouvoir la redevabilité budgétaire en collaborant avec le gouvernement pour identifier et supprimer les obstacles au décaissement et, en travaillant en collaboration, convenir de cibles et d'objectifs de financement dans le prochain cycle budgétaire.</li><li>• Pour évaluer les allocations budgétaires et les décaissements, il est important d'assurer le suivi des indicateurs de santé infantile, des objectifs auxquels se sont engagés les budgets et les politiques publiés par le gouvernement, et des décaissements effectifs, ainsi que des sources de données à titre de référence.</li><li>• Les indicateurs de santé infantile sont généralement basés sur les objectifs politiques de la campagne de plaidoyer. La plupart des indicateurs sont susceptibles d'être liés aux allocations budgétaires et aux décaissements. Les allocations budgétaires annuelles sont généralement accessibles au public. Il peut être plus difficile d'accéder aux décaissements et d'en assurer le suivi. Toutefois, les indicateurs peuvent également mettre l'accent sur les politiques qui influencent le budget et les résultats que les budgets et les politiques cherchent à déterminer.</li></ul>
--	---

### Analyse du paysage

Le contexte spécifique au paysage de chaque pays contribue à façonner les priorités et les stratégies de la campagne en matière de changement de politique. Cette analyse permettra d'identifier certaines des conditions les plus importantes que la campagne de plaidoyer devrait prendre en compte.

Tableau 1 : Canevas d'analyse du paysage

Composantes de l'analyse	Réponses
Contexte national/local : Quel est le contexte politique qui éclaire les priorités de financement ?	
Cartographie politique : Quels sont les ministères responsables de chaque étape du processus budgétaire ?	
Processus budgétaire : Quel est le processus et le calendrier du processus budgétaire et quels sont les points d'accès ?	
Analyse juridique : Quelles sont les lois, réglementations et autres mesures	



actuelles et en préparation qui sont pertinentes pour l'objectif politique ?	
Cartographie des parties prenantes : Quelles parties prenantes, quels décideurs et influenceurs politiques est-il indispensable de cibler pour atteindre les objectifs de la politique ?	

### Cartographie du processus budgétaire

Il est essentiel de comprendre le processus d'élaboration du budget national et infranational pour identifier les possibilités de plaider en faveur de l'allocation de ressources pour des interventions ayant un impact sur la santé de l'enfant. Dans la plupart des pays, le processus budgétaire national implique (voir la section « processus budgétaire » pour plus de détails sur le processus) :



Il est essentiel de comprendre le calendrier de chacun de ces processus clés et de se préparer à impliquer les différentes parties prenantes. Consultez ici ([here](#)) un exemple de calendrier de préparation du budget 2024 pour le gouvernement de la Sierra Leone. Étant donné que la plupart de ces processus impliquent des responsables gouvernementaux spécifiques, il est plus efficace de créer des champions parmi ces personnes qui plaideront en faveur de la survie de l'enfant derrière les portes closes.

Tableau 2 : Exemple d'outil de planification du plaidoyer budgétaire pour la Sierra Leone

<b>Étape de la procédure budgétaire</b>	Quelle est l'étape du processus budgétaire et quel est le calendrier ?	Processus de préparation du budget qui commence en mars 2024 et se termine le 30 juin 2024 par la soumission du budget au parlement.
<b>Partie prenante cible</b>	Qui est la partie prenante cible ou quelles sont les parties prenantes cibles ? Indiquer les noms précis	Responsable du budget du Ministère de la santé : DR XX
<b>Messages clés</b>	Quels sont les messages clés spécifiques qui trouveront un écho auprès de cette partie prenante ?	
<b>Canal de communication pour l'engagement</b>	Quels sont les outils et les canaux de communication qui peuvent être utilisés pour atteindre cette partie prenante ?	Courrier électronique Note d'orientation politique Rencontre en personne



<b>Plan de travail du plaidoyer : Activités et calendrier</b>	Quelles sont les activités à mener ? Quels sont les calendriers et les résultats de ces activités ?	
<b>Suivi et évaluation : Résultats et impact souhaités</b>	Quel est/quels sont le(s) résultat(s) souhaité(s) et l'avons-nous/les avons-nous atteint(s) ?	

### Cartographie des décideurs budgétaires

Cette fiche de travail peut être utilisée pour dresser la liste des principaux décideurs du gouvernement responsables des étapes du processus budgétaire.

Pour chaque décideur, il convient de se poser la question suivante : « Qu'est-ce que j'y gagne ? » En d'autres termes, en quoi le fait de soutenir les investissements visant à mettre fin aux maladies évitables chez l'enfant correspond-il à leurs valeurs, à leurs intérêts ou à leurs objectifs politiques ?

Tableau 3 : Canevas de cartographie des décideurs budgétaires

	Décideurs	Rôle dans le processus budgétaire	Position sur les questions	Valeurs et intérêts	Possibilités d'engagement
<b>Phase pré-budgétaire (les organismes identifient les priorités)</b>					
<b>Pendant la préparation du budget</b>					
<b>Après la soumission du budget exécutif à l'Assemblée législative</b>					

### Suivi du budget

Ce cadre permet de rendre des comptes sur le budget en suivant les progrès réalisés par rapport aux indicateurs identifiés dans le plan de plaidoyer.

1. **Indicateurs** : Ces indicateurs sont tirés du plan de plaidoyer. Ils peuvent également inclure d'autres actions gouvernementales que la campagne de plaidoyer suit pour déterminer si le gouvernement respecte ses engagements.



## Boîte à outils de l'action pour la survie de l'enfant

2. **Cible** : Il s'agit du montant total (en totaux de dépenses, en pourcentages, etc.) que la campagne de plaidoyer avait demandé au gouvernement de financer dans le cadre du processus budgétaire.
3. **Allocation** : Il s'agit du montant que le gouvernement s'est engagé à dépenser par le biais du processus budgétaire, des politiques, d'autres pistes de financement ou des cadres d'investissement.
4. **Réel** : Il s'agit du montant des fonds qui ont été décaissés, libérés ou dépensés et des politiques qui ont été mises en œuvre sur la base des rapports disponibles.
5. **Sources des données** : Il s'agit de la liste des endroits où les informations sur les dépenses « réelles » peuvent être trouvées : par exemple, les rapports des ministères, des départements et des organismes, les documents des partenaires de la coalition ou les articles dans les médias.

Tableau 4 : Canevas de suivi budgétaire

Indicateur	Cibles	Allocations	Réel	Sources des données

## Processus budgétaire

### Étape 1 : Préparation du budget

Ce qui se passe : Pendant la phase de préparation du budget, les organismes gouvernementaux, notamment les Ministères de la santé, des finances et de l'éducation, collaborent pour élaborer des propositions de budget. Ces propositions décrivent les besoins en ressources de divers secteurs, dont celui de la santé infantile. Le Ministère de la santé identifie les principales interventions en matière de santé infantile, en estimant les besoins financiers pour les programmes, les vaccinations, les soins maternels et néonataux, et d'autres initiatives.

- **Le Ministère de la santé** : Identifie les priorités en matière de santé infantile, en estimant les besoins financiers pour les programmes et les interventions.
- **Le Ministère des finances** : Assure la coordination avec les différents ministères pour consolider les propositions de budget, en veillant à l'alignement sur les priorités nationales.

### Étape 2 : Autorisation du budget

Au stade de l'autorisation budgétaire, les parlementaires examinent et autorisent le budget proposé. Ils évaluent les crédits alloués à la santé de l'enfant et à d'autres secteurs essentiels. Des amendements et des négociations peuvent intervenir pour garantir des ressources suffisantes pour les interventions en faveur de la santé de

- **Les Parlementaires** : Examinent et autorisent le budget, notamment les allocations pour la santé infantile.
- **Le Ministère des finances** : Présente le budget au Parlement, en justifiant les allocations et en



l'enfant. Le Parlement joue un rôle essentiel dans l'approbation du budget global, y compris les allocations pour les initiatives de survie de l'enfant.

répondant aux demandes de renseignements.

- **Le Ministère de la santé** : Plaide en faveur de ressources suffisantes pour les programmes de santé infantile au cours des débats parlementaires.

### Étape 3 : Exécution du budget

Au cours de l'exécution du budget, les organismes gouvernementaux, sous la direction du Ministère de la santé, mettent en œuvre les programmes et les interventions en faveur de la santé de l'enfant qui ont été approuvés. Cela implique de décaisser les fonds, d'assurer le suivi de la mise en œuvre des programmes et de résoudre les problèmes éventuels. Le Ministère des finances supervise les décaissements financiers et veille au respect des allocations budgétaires.

- **Le Ministère de la santé** : Met en œuvre les programmes de santé infantile, assure le suivi des progrès et règle les problèmes de mise en œuvre.
- **Le Ministère des finances** : Gère les décaissements financiers, en veillant à ce que les fonds soient alloués conformément au budget approuvé.
- **Les organismes de mise en œuvre** : Exécutent les interventions en matière de santé infantile, en suivant les lignes directrices définies par le Ministère de la santé.

### Étape 4 : Redevabilité budgétaire

La redevabilité budgétaire implique le suivi et l'évaluation des résultats de l'exécution du budget. Les audits et les évaluations permettent de déterminer si les fonds ont été utilisés de manière efficace et efficiente, en particulier dans le contexte des programmes de santé infantile. Les mécanismes de transparence et de reddition de comptes sont essentiels pour demander au gouvernement des comptes sur ses engagements en faveur de la santé infantile.

- **Les auditeurs et les évaluateurs** : Procèdent à des audits et à des évaluations pour s'assurer que les fonds ont été utilisés de manière appropriée et efficace.
- **Les organismes gouvernementaux** : Fournissent des informations et des rapports sur la mise en œuvre des programmes de santé infantile.
- **Les organisations de la société civile** : Plaident pour la transparence et demandent des comptes au gouvernement quant aux engagements pris en matière de santé infantile.
- **Les commissions parlementaires** : Examinent les rapports d'audit et organisent des auditions pour demander des comptes sur les résultats de l'exécution du budget,



## Boîte à outils de l'action pour la survie de l'enfant

notamment les initiatives en  
matière de santé infantile.